« Ils sont sous la coupe des associations » : à Fougères (35), le maire annonce l’arrêt de la prise en charge de l’hébergement des migrants clandestins et pointe « l’instrumentalisation » par LFI

29/11/2025 à 21h25



La mairie de Fougères (Ille-et-Vilaine) a annoncé l’arrêt de la prise en charge de l’hébergement des jeunes exilés le 1er décembre, dans un communiqué diffusé vendredi 28 novembre 2025. Premier point abordé, la ville tient à souligner la différence entre « les associations de solidarité avec lesquelles la Ville travaille toute l’année » et « le collectif de soutien notamment constitué de groupes politiques comme La France Insoumise et le Parti Communiste », qui « instrumentalise la situation des jeunes migrants ».

[…]

« Ces jeunes étant considérés à ce stade comme majeurs, il existe une solution consistant à déposer un dossier de demande

d’asile pour bénéficier des aides de l’État et d’un hébergement en centre d’accueil pour demandeur d’asile (Cada) », souligne Louis Feuvrier.

Lundi 17 novembre, les élus Eric Besson et Serge Boudet se sont rendus à l’épicerie sociale de Fougères Solidarité pour rencontrer les jeunes migrants au moment du déjeuner afin de faire leur connaissance et d’échanger sur leur situation. Une situation qui a donné lieu à une réponse du collectif, qui ne souhaitait pas, selon la ville, voir les élus fougerais échanger avec les jeunes.

« On le voit bien, ces jeunes sont sous la coupe et l’influence de ce collectif qui instrumentalise leur situation à d’autres fins que celles des jeunes. Dans ces conditions et aussi parce que ces situations ne relèvent pas de la compétence de la Ville, la municipalité a décidé de mettre un terme à la prise en charge de l’hébergement le 1er décembre. »

Actu.fr

Le collectif de soutien regroupe : CNT Fougères, la Ligue des droits de l’Homme du pays de Fougères, le Préau 35, UCL Fougères, Bienvenue Fougères, Secours populaire de Fougères, LFI du pays de Fougères, Fougères Soulève-toi, PCF Fougères, le Groupe féministe de Fougères.